

CCIVS L'ACTUALITÉ



Isle Vern Salembre
Communauté de Communes

Août 2026

Édito

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à remercier les 25 élus communautaires qui m'ont reconduit au poste de Président de la Communauté de Communes Isle, Vern, Salembre. Dans cet engagement personnel, je mesure l'honneur et la responsabilité que cela représente.

Fort de cette confiance, c'est avec une grande fierté que je m'engage à continuer à exercer cette fonction avec rigueur, humilité et détermination et que je souhaite poursuivre l'aventure collective que nous menons, pour certains depuis plusieurs années à la tête de notre Collectivité.

Notre territoire présente un bilan solide et des réalisations concrètes. Nous avons su nous doter d'une gouvernance ambitieuse et efficace. Ensemble, nous avons fait le choix de l'action, de la proximité et de l'innovation :

- Renforcer, accompagner et développer l'attractivité touristique,
- Développer l'économie de notre territoire, en accompagnant les entreprises locales, en aménageant et en créant des zones d'activités dynamiques permettant d'accueillir de nouveaux porteurs de projet synonyme de soutien et de création d'emploi,
- Investir dans la transition écologique, avec des projets concrets : rénovation énergétique des bâtiments publics, développement des mobilités douces, accompagnement de la mise en place de la navette ferroviaire, etc.,
- Développer des services publics de qualité et améliorer le cadre de vie de nos concitoyens en mutualisant nos moyens et en optimisant nos ressources et au travers d'équipements adaptés : Crèches, Ecoles, Accueils Périscolaires, Accueils de loisirs sans hébergement, Restaurants Scolaires, Centre de Santé.

Ces avancées, nous les devons à notre capacité à travailler ensemble, au-delà des clivages, dans l'intérêt général.

Malgré tout ce qui a pu être réalisé, il reste encore beaucoup d'actions à mener.

Ayons une vision pour l'avenir ! Je m'engage à poursuivre cette dynamique, avec trois priorités fortes :

- L'unité et la solidarité : continuer à fédérer nos communes autour de projets communs, en veillant à ce que chaque territoire trouve sa place et bénéficie des retombées de notre action collective,
- L'innovation et la résilience : anticiper les défis de demain, qu'ils soient environnementaux, économiques ou sociaux, en nous appuyant sur les nouvelles technologies, les partenariats et l'intelligence collective,
- La proximité et la transparence : renforcer encore plus le dialogue avec les habitants, les associations et les acteurs locaux, pour que notre Communauté de Communes reste à l'écoute et au service de tous.

Mon objectif reste le même : faire de notre territoire un espace de vie toujours plus attractif, solidaire et durable.

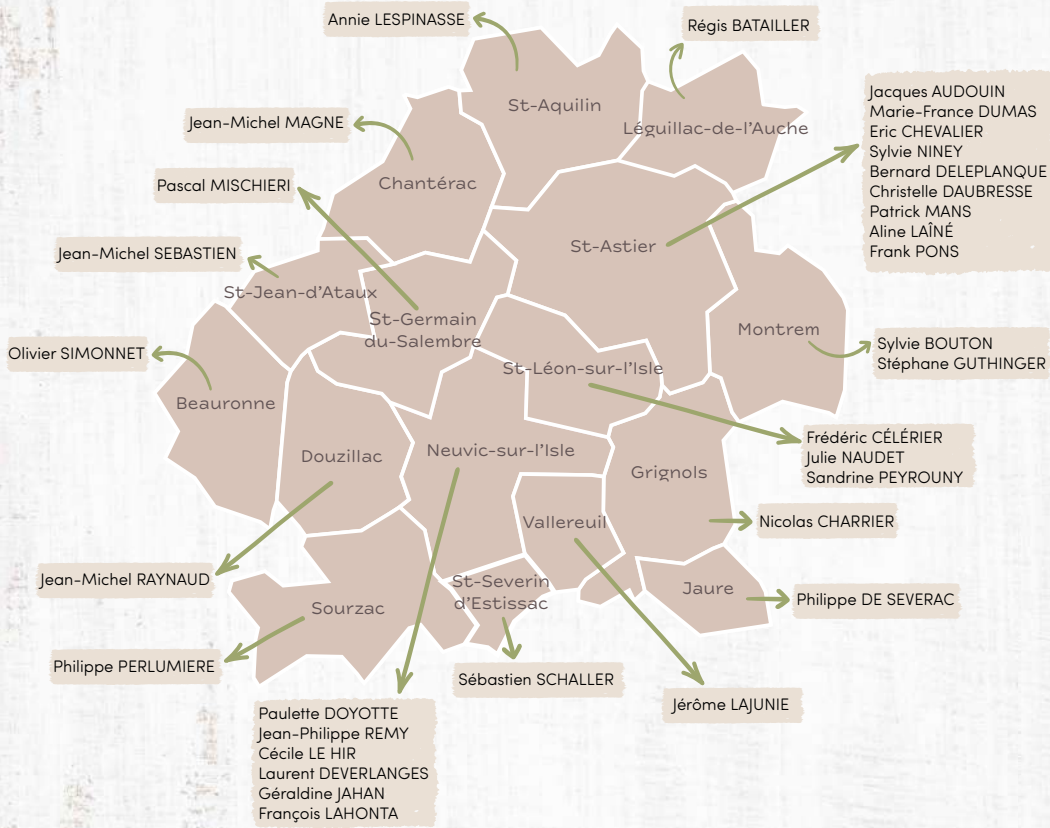
Notre force, c'est notre unité. Notre atout, c'est notre capacité à agir ensemble, à continuer d'avancer, de progresser et de rayonner.

Profitez-bien de la saison estivale et mettez à profit cette période pour partager de bons moments conviviaux.

Le Président,
Jean-Michel MAGNE

Conseil Communautaire
32 Conseillers Communautaires

Le conseil communautaire est l'assemblée délibérante de la CCIVS. Il se compose de 32 conseillers communautaires représentant les 16 communes membres. L'organe délibérant est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui sont les siennes.



Conférence des Maires

La conférence des Maires regroupe l'ensemble des Maires des communes membres de la communauté de communes, ainsi que les vice-présidents. Elle est consultée sur le projet de territoire, les grandes orientations stratégiques et les points d'étape.



Bureau Communautaire

Le Bureau Communautaire (11 élus) est composé du Président, des 9 Vice-présidents et d'un Conseiller Communautaire titulaire d'une délégation. Son rôle est de traiter les affaires courantes. Il fixe les orientations et la feuille de route des commissions thématiques. Il constitue des propositions qui seront soumises au conseil communautaire.

Président :

→ Jean-Michel MAGNE (maire de Chantérac)
→ en charge de l'économie

1^{er} vice-président :

→ Jacques AUDOUIN (maire de Saint-Astier)
→ en charge de la transversalité entre les pôles

2^{ème} vice-président :

→ Régis BATAILLER (maire de Léguillac-de-l'Auche)
→ en charge de l'aménagement du territoire et du développement durable

3^{ème} vice-président :

→ Pascal MISCHIERI (adjoint au maire de Saint-Germain-du-Salembre)
→ en charge des bâtiments communautaires et du SPANC

4^{ème} vice-président :

→ Philippe PERLUMIERE (maire de Sourzac)
→ en charge de la petite enfance, du scolaire, du périscolaire, de la restauration et des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

5^{ème} vice-présidente :

→ Marie-France DUMAS (1^{re} adjointe au maire de Saint-Astier)
→ en charge du social et de la santé

6^{ème} vice-présidente :

→ Julie NAUDET (adjointe au maire de Saint-Léon-sur-l'Isle)
→ en charge des ressources humaines

7^{ème} vice-président :

→ Jean-Michel RAYNAUD (conseiller municipal de Douzillac)
→ en charge des Accueils de loisirs (ALSH) et de la jeunesse

8^{ème} vice-président :

→ Nicolas CHARRIER (adjoint au maire de Grignols)
→ en charge du tourisme

9^{ème} vice-président :

→ Stéphane GUTHINGER (conseiller municipal de Montrem)
→ en charge des finances

Conseiller communautaire délégué :

→ Jérôme LAJUNIE (adjoint au maire de Vallereuil)
→ en charge de la voirie et des véhicules communautaires

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

→ Installation du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Isle Vern Salembre

Lundi 1^{er} juin 2026, les nouveaux administrateurs du CIAS se sont réunis, en présence de l'équipe du CIAS, pour installer le Conseil d'Administration.

17 administrateurs sont répartis dans le collège des élus et celui des représentants des associations.

Collège des élus communautaires

Jean-Michel MAGNE, Président (membre de droit).

Marie-France DUMAS, Saint-Astier – Elue Vice-Présidente

Sylvie BOUTON, Montrem – Elue Vice-Présidente déléguée

Régis BATAILLER, Léguillac-de-l'Auche

Géraldine JAHAN, Neuvis-sur-l'Isle

Pascal MISCHIERI, Saint-Germain-du-Salembre

Sandrine PEYROUNY, Saint-Léon-sur-l'Isle

Jean-Michel RAYNAUD, Douzillac

Olivier SIMMONET, Beauronne



Collège des représentants des associations

Christine DELPY, Ricochets

Madeleine FAURE, Restos du cœur

Christine GUTHINGER, ADHP

Dominique JOUAILLE, Secours catholique

Joëlle LAGORCE, UDAF

Jean-Claude LIS, AASE

Marc MELOTTI, Retraités de Dordogne (CFDT)

désigné représentant de l'UDCCAS 24 et de l'UNCCAS

Catherine SMITH, Secours populaire

Cette première séance a été l'occasion d'élire la Vice-Présidente, de présenter les missions du CIAS, de valider le règlement intérieur du CIAS et des aides et secours puis de donner des délégations de signature et de pouvoir au Président, à la Vice-Présidente et à la Directrice pour le fonctionnement du CIAS, et enfin de désigner le représentant au sein de l'Union Départementale et Nationale des CCAS.

Le Conseil d'Administration désormais installé va pouvoir œuvrer à la définition des orientations prioritaires de l'action sociale d'intérêt communautaire et à la conduite de l'Analyse des Besoins Sociaux des habitants du territoire.

Budget

L'analyse de notre situation financière fait apparaître une évolution très positive.

Le constat principal est clair : notre situation s'est nettement améliorée, notamment grâce aux efforts engagés ces dernières années.

Les ratios liés aux charges poursuivent leur baisse, ce qui traduit une meilleure maîtrise de nos dépenses. Par ailleurs, notre ratio d'endettement est désormais revenu à un niveau considéré comme maîtrisé.

Notre capacité d'autofinancement, qu'elle soit brute ou nette, a également fortement progressé. Cette amélioration s'explique par un double effet : d'une part, la diminution de certaines charges incompressibles, et d'autre part, la réduction progressive de notre dette.

Aujourd'hui, nous disposons donc d'une situation financière consolidée, qui nous permet d'envisager l'avenir avec davantage de sérénité et une capacité de projection plus confortable que les années précédentes.

Les efforts réalisés portent leurs fruits. Nous sommes notamment passés d'un niveau d'endettement qui représentait près de 9 années de capacité de désendettement à aujourd'hui environ 4,5 années. C'est une évolution significative qui démontre le chemin parcouru.

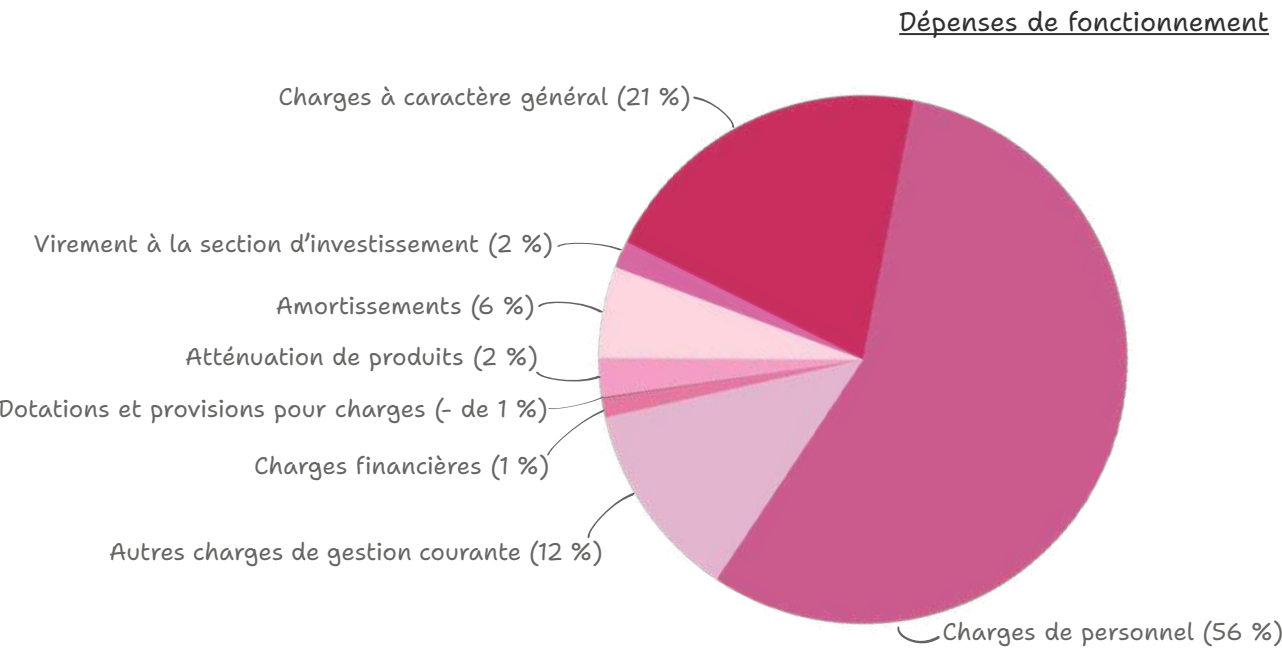
Afin de poursuivre cette trajectoire positive, plusieurs décisions ont été prises. Elles ont été validées successivement en commission des finances, en bureau, en conférence des maires, puis en conseil communautaire.

Parmi ces décisions figure la suppression de la Dotation de Solidarité Communautaire, représentant une économie annuelle de 201 175 €.

La prochaine étape de travail en commission portera sur la révision des Attributions de Compensation à hauteur de 500 000 € dans un 1^{er} temps, conformément à l'orientation présentée par le Président en début de mandat.

L'ensemble de ces mesures, ajoutées aux efforts déjà réalisés ces dernières années, doit nous permettre d'aborder l'avenir plus sereinement et de retrouver des marges de manœuvre pour porter des projets structurants à l'échelle communautaire.

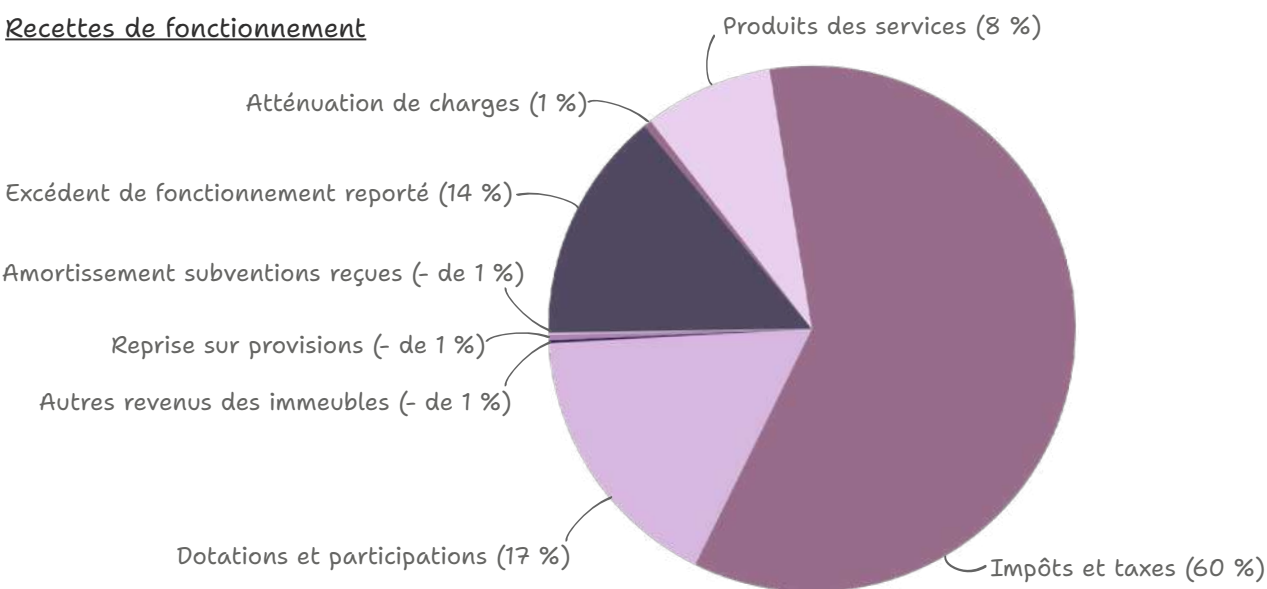




DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

BP 2026

Charges à caratère général	3 390 418,93 €
Charges de personnel	9 197 527 €
Autres charges de gestion courante	1 979 381,56 €
Charges financières	191 977,67 €
Charges exceptionnelles	1 215 €
Dotations et provisions pour charges	5 108,26 €
Atténuation de produits	393 394,09 €
Amortissements	914 056,87 €
Virement à la section d'investissement	270 589,87 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 343 669,25 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

BP 2026

Excédent de fonctionnement reporté	2 683 499,38 €
Atténuation de charges	90 000 €
Produits des services	1 486 255 €
Impôts et taxes	11 253 536,01 €
Dotations et participations	3 162 056,44 €
Autre revenus des immeubles	30 400 €
Reprise sur provisions	70 000 €
Amortissement suventions reçues	15 825,04 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	18 791 571,87 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

BP 2026

001 - DEFICIT d'investissement reporté	1 291 081,59 €
Remboursement capital des emprunts	719 640 €
Dépôts et cautionnements	11 000 €
PLUi et Frais d'études hors opération	67 200 €
Participations et fonds de concours hors opération	100 954 €
Opérations	1 848 880,35 €
<i>Vélo route voie verte</i>	10 000 €
<i>Bâtiments CCIVS</i>	14 450,60 €
<i>Signalétique touristique</i>	4 500 €
<i>Voirie communautaire</i>	960 272,95 €
<i>Réhabilitation des écoles</i>	94 553,33 €
<i>Réhabilitation des restaurants scolaires</i>	32 691,60 €
<i>Réhabilitation des crèches</i>	5 000 €
<i>Piscines</i>	115 000 €
<i>Réhabilitation des ALSH</i>	30 872,62 €
<i>Construction école de Sourzac</i>	100 000 €
<i>Construction centre de santé</i>	33 637,62 €
<i>Rénovation énergétique</i>	153 288,43 €
<i>Extension réhabilitation cuisine Gimel</i>	268 613,20 €
<i>ADAP' (Accessibilité Des Bâtiments Publics)</i>	26 000 €
Amortissements subventions reçues	15 825,04 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 287 293,76 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

BP 2026

Excédent d'investissement reporté	
Virement de la section de fonctionnement	270 589, 87 €
Dotations, fonds divers, réserves	723 657,59 €
Subventions hors opération	117 814,08 €
Subventions sur opérations	2 250 175,35 €
<i>Bâtiments CCIVS</i>	156 363,88 €
<i>Voirie communautaire</i>	212 533,39 €
<i>Réhabilitation des crèches</i>	5 103 €
<i>Piscines</i>	23 010 €
<i>Réhabilitation des ALSH</i>	4 934 €
<i>Construction école de Sourzac</i>	937 318,19 €
<i>Construction centre de santé</i>	563 719,37 €
<i>Rénovation énergétique</i>	219 558,23 €
<i>Extension réhabilitation cuisine Gimel</i>	127 635,29 €
Cautionnements	11 000 €
Amortissements	914 056,87 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 287 293,76 €

Marchés publics

Marchés attribués :

→ Travaux de voirie 2026

Consultation lancée le 09/12/2025.
Remise des plis le 07/01/2026.
Marché attribué à l'entreprise Colas.
Accord cadre à bons de commande.
d'une durée d'un an, reconductible 2 fois.
Montant compris **entre 400 000 € TTC et 700 000 € TTC par an.**

Marchés en cours :

→ Fournitures administratives pour les services de la CCIVS

Consultation lancée le 22/05/2026.
Remise des plis le 12/06/2026.
Accord cadre à bons de commande d'une durée d'un an, reconductible 2 fois.
Lot n° 1 : fournitures administratives
Montant maximum **8 000 € HT par an**
Lot n° 2 : papier
Montant maximum **7 000 € HT par an**

→ Marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique d'un établissement scolaire à Neuvic-sur-l'Isle

Consultation lancée le 10/06/2026
Remise des plis le 06/07/2026.

→ Marché de travaux relatif à des fouilles archéologiques sur la commune de Sourzac

Consultation lancée le 16/06/2026. Remise des plis le 28/08/2026.

→ Accord cadre relatif à la fourniture de produits alimentaires pour les restaurants d'enfants de la CCIVS.

Consultation lancée le 04/11/2025.
Remise des plis le 25/11/2025 avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2026 pour une durée d'un an.
Lot n° 1 : légumes, fruits frais ainsi que 4^{ème} et 5^{ème} gamme. Marché attribué à la société La Salembraise. **Montant maximum 40 000 € HT**
Lot n° 2 : légumes BIO, fruits BIO ainsi que 4^{ème} et 5^{ème} gamme BIO. Marché attribué à Manger Bio Périgord. **Montant maximum 150 000 € HT.**

→ Marché relatif à la construction d'un groupe scolaire sur la commune de Sourzac et à l'aménagement des abords

Consultation lancée le 10/06/2026
Remise des plis le 01/07/2026
Lot 1 : vrd-espaces verts
Lot 2 : gros œuvre-enduits
Lot 3 : charpente bois
Lot 4 : couverture
Lot 5 : serrurerie-charpente métallique
Lot 6 : menuiseries extérieures
Lot 7 : menuiseries intérieures
Lot 8 : plâtrerie-faux plafonds
Lot 9 : sols-faïences
Lot 10 : peinture
Lot 11 : climatisation-ventilation-chauffage-plomberie
Lot 12 : électricité



France Services

→ En 2021, alors que le Conseil communautaire de la CCIVS refusait de prendre la compétence « Maison France Services » (délibération n°2021-12-02 en date du 16 décembre 2021) le département de la Dordogne comptait déjà 24 espaces labellisés, dont 5 cette même année, dans des communes aussi géographiquement et démographiquement diverses que Saint Aulaye-Puymanou, Sarlat-la-Canéda ou encore Boulazac Isle Manoire.

Cette décision a été dommageable pour la population qui devait se rendre au mieux à Coursac et/ou à St Médard de Mussidan dans la mesure des possibilités d'accueil.

En effet, les demandes sont fortes et les délais pour obtenir un rendez-vous sont de plus en plus longs.



Futur Espace France Services
CCIVS - 43, rue Victor Hugo à St-Astier
Photo non contractuelle (générée IA)

Suite aux élections municipales, la CCIVS a décidé de resoumettre au vote la prise de compétence "France Services" lors de la séance du conseil communautaire du 25 juin. Celle-ci a été actée avec 22 voix POUR, 7 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

Positionnement des COMMUNES :

Les 16 communes de la CCIVS doivent présenter le projet dans leurs conseils municipaux, dans un délai de 3 mois, à partir du vote en conseil communautaire (25/06/2026) et d'informer la CCIVS de la décision du conseil municipal.

Labellisation par les services de L'ETAT :

De ce fait, le dossier pour obtenir la labellisation de l'Etat a été envoyé par la CCIVS en juillet. Si celui-ci est validé, cela permettra à la collectivité d'acter définitivement l'ouverture d'une maison France Services (prévision janvier 2027) et d'obtenir les subventions allouées pour ce type de projet.

Syndicat Mixte des Déchets de la Dordogne (SMD3)

→ Le SMD3, lors de son conseil syndical du 23 juin a proposé au vote des délégués syndicaux :
- soit de rester à la **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI)** avec une hausse très importante du montant facturé.
- soit un retour à la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)**, mais sans en annoncer le taux prévisionnel.

Le syndicat rencontrerait des problèmes financiers qui seraient dus pour l'essentiel à un manque sensible de trésorerie, mais aussi du fait du nombre peu élevé d'usagers inscrits au service.

Suite à cette demande de positionnement radical sans éléments financiers clairs, les élus de la CCIVS ont demandé à ses deux représentants de proposer :

- Le report de cette question de choix entre TEOMI et la REOMI à une date ultérieure
- La suppression des ouvertures limitées de Points d'Apport Volontaire (PAV)

et, en cas de refus de leur proposition, de quitter la séance sans prendre part au vote car les collectivités ne disposent à ce jour d'aucun élément concernant l'impact financier que ce changement va engendrer sur la taxe foncière des concitoyens.

Le courrier ci-après (pages 11-12) a été envoyé au SMD3 qui, en réponse, a considéré que le débat avait eu lieu lors de la séance du 23 juin 2026.



Saint-Astier, le 22 juin 2026

Monsieur Pascal PROTANO
Président du SMD3
La Rampinsolle
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

Objet : Comité syndical SMD3 du 23 juin 2026
Position des élus de la CCIVS

Monsieur le Président,
Vous connaissez notre attachement au territoire de la Dordogne, à la qualité du service public et, en ce sens, notre collectivité a su apporter son soutien dans les décisions cruciales pour votre syndicat.

Nous tenons à réagir rapidement suite aux informations qui nous ont été tout récemment apportées par le SMD3 sur sa situation financière et votre proposition de supprimer la redevance incitative au profit d'un retour à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, pour résoudre les problèmes financiers qui seraient dus – selon vous – pour l'essentiel à un manque sensible de trésorerie.

Ce revirement de situation suscite de nombreuses interrogations et nous souhaitons vous faire part de notre prudence quant aux conséquences d'un tel changement.

En effet, après être parvenu à nous convaincre du bienfondé de la mise en place de cette redevance en lieu et place de l'ancienne TEOM, le SMD3 présente aujourd'hui le scénario de retour à une Taxe comme étant la meilleure solution. Il nous apparaît difficile d'expliquer aux administrés un tel revirement après leur avoir présenté durant ces trois dernières années, les avantages de la redevance incitative et son intérêt en matière de réduction des déchets, d'amélioration du tri et de responsabilisation des usagers.

Au regard des éléments portés à notre connaissance, nous ne pouvons qu'être surpris par cette nouvelle situation, mais également par le calendrier particulièrement court qui nous est proposé pour analyser et nous prononcer sur une réorganisation aussi importante. Par contre, vous considérez qu'il n'est pas utile de remettre en question le maintien du forfait d'ouverture de PAV limité.

Rappelons que la Dordogne, avant la mise en place de la REOMI, faisait partie des meilleurs « élèves » en matière de tri sélectif. Vous affirmez – chiffres à l'appui - que le tonnage du sac noir a baissé depuis l'instauration de la REOMI et la mise en place d'un forfait d'ouverture de PAV limité. Nous nous permettons de douter de ces chiffres : le taux de refus du sac jaune est tel qu'il est impossible de ne pas voir le rapport entre cette dégradation de la qualité du tri sélectif et la mise en place d'ouvertures limitées. Certes le tonnage du noir « brut » peut avoir baissé, mais vous savez bien qu'une grande partie de cette baisse se retrouve en fait dans les containers jaunes. Donc, on ne peut pas considérer l'objectif atteint.

Ainsi, force est de constater qu'on assiste aujourd'hui à une rupture de la confiance de l'administré. Les usagers considèrent ce forfait d'ouvertures comme source d'inégalités. Pire, cela a provoqué des réactions violentes avec pour conséquences immédiates des détériorations de PAV et/ou des dépôts sauvages, contribuant ainsi à dégrader la qualité du tri en Dordogne.

Dans votre rapport de présentation, vous faites également peser la responsabilité des difficultés financières du syndicat aux collectivités qui ont « délibérément décidé de recourir à la dérogation permise par l'article L2333-76 du CGCT dans le but de maintenir leur coefficient d'intégration fiscale afin de majorer leur DGF. Cette décision a entraîné pour vos services une complexité administrative et comptable » que chacun

d'entre nous avait souligné à l'époque. Cependant, on nous avait assuré que « c'était la seule solution » ; que vos équipes étaient tout à fait prêtes à assumer cette charge et PERSONNE n'a pu nous faire les simulations nécessaires à une éventuelle perte de DGF si l'on abandonnait purement et simplement tout lien avec cette compétence.

Pour ces raisons, nous estimons aujourd'hui qu'il est plus qu'urgent **d'observer un moratoire avant de prendre toute décision hâtive**, pour laquelle nous considérons ne pas avoir obtenu tous les éléments qui nous permettraient de nous prononcer en toute connaissance de cause et en engageant notre responsabilité d'élus.

Qui plus est, nous souhaitons apporter notre réflexion à cette « reconstruction ». Ainsi, il nous apparaît aujourd'hui indispensable que le SMD3 – mais également les élus locaux que nous sommes – **regagnions la confiance de nos administrés** en matière de gestion des déchets ménagers. Pour ce faire, un geste hautement symbolique serait **la suppression des ouvertures limitées de PAV**. Cela devrait permettre de renouer le dialogue avec une population désabusée et favoriserait une meilleure qualité de tri, tout en limitant les coûts liés aux incivilités et aux difficultés de fonctionnement engendrées par le dispositif actuel.

Nous demandons également **un délai supplémentaire de réflexion** afin de pouvoir étudier plus en profondeur les données disponibles, les impacts financiers, organisationnels et environnementaux d'une telle modification, et ainsi être en mesure de prendre une décision éclairée dans l'intérêt de nos administrés. Ainsi, il nous faut connaître les détails d'un éventuel passage à la TEOMI. Quel montant ? **Quel taux les collectivités locales devront-elles prendre la responsabilité de voter en octobre ?** quel sera le système d'incitation au tri privilégié ?

Chacun s'accorde à demander **un vrai débat avec toutes les parties prenantes** du système de collecte et de traitement des déchets (élus, associations, professionnels et usagers). Il n'est pas trop tard pour l'organiser.

Par conséquent, les élus de la CCIVS, réunis en conférence des maires, ont souhaité faire connaître leur position – qui sera la position de ses représentants au sein du conseil syndical – à savoir :

- Le report de cette question de choix entre la TEOMI et la REOMI
- La suppression des ouvertures limitées de PAV

Si le conseil syndical du SMD3 décide tout de même de mettre cette question au vote (choix entre TEOMI et REOMI), **les élus de la CCIVS quitteront la salle et nous appelons tous élus** tiraillés par le doute et qui, comme nous, considèrent l'enjeu si important qu'il ne peut être question de voter sans avoir l'intégralité des éléments nécessaires à cette prise de décision, **à faire de même**.

Monsieur le Président, vous savez que la CCIVS a su soutenir l'action du SMD3 afin de parvenir aux objectifs fixés par la Loi. Aujourd'hui, les élus de la CCIVS souhaitent être entendus, comme les administrés, sur un sujet qui nous inquiète tous : l'avenir de la gestion des déchets en Dordogne. Il est essentiel que les choix qui seront arrêtés garantissent un service durable, efficace et accepté par les citoyens.

Nous restons à votre disposition pour tout échange et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sincères salutations.

 Le Président de la CCIVS,
Jean-Michel MAGNE

Les offices de tourisme accueillent visiteurs et habitants tout au long de l'année pour faire découvrir et dynamiser notre beau territoire !

Toute l'année, l'Office de Tourisme intercommunal de la CCIVS œuvre pour faire connaître les richesses de la Vallée de l'Isle et accompagner le développement touristique du territoire.

Grâce à ses deux bureaux d'accueil situés à Saint-Astier et Neuvis, l'équipe reste en lien permanent avec les professionnels et acteurs locaux : hébergeurs, restaurateurs, producteurs, sites de visite, prestataires d'activités, associations et organisateurs d'événements.

Ce travail de réseau permet de proposer une information touristique fiable et actualisée, diffusée auprès des visiteurs comme des habitants grâce aux outils numériques et aux différents supports de communication.

L'objectif : faciliter la découverte du territoire et valoriser les nombreuses expériences à vivre en Vallée de l'Isle.

Des supports pour découvrir et bouger en vallée de l'Isle !



Vous disposez d'un gîte ou d'une chambre d'hôtes et souhaitez développer sa visibilité ?
L'Office de Tourisme de la CCIVS vous accompagne et contribue à la promotion de votre offre. Pour connaître les modalités de ce service, contactez nos bureaux dès à présent.

Quelques activités estivales qui se poursuivent jusqu'à la fin de l'été

Été actif

17 rendez-vous ont été prévus au cours de l'été, dont certaines activités inédites, avec au programme : des baptêmes de plongée, des randonnées en trottinette électrique tout terrain sur chemins balisés, du skateboard, du quad et du motocross, du pistage animalier, des escape games, des sessions de gel blaster et de tir à l'arc, de la grimpe d'arbre, un cluedo géant, une randonnée nocturne sur le thème des chauve-souris, un atelier préhistoire et une cani-rando.

Les Offices de Tourisme gèrent la programmation, la réservation et le suivi de chacune de ces activités.

Visite du clocher

Bien que la canicule ait quelque peu dissuadé les visiteurs de se lancer à l'ascension du clocher, les plus courageux ont pu à 11 reprises profiter de cette visite très appréciée. Si vous n'avez pas encore découvert la **vue panoramique du haut du clocher de St Astier**, des visites gratuites sont proposées l'été par l'Office de Tourisme le mardi et vendredi. Sur inscription, places limitées.

Visite des carrières à chaux

Beau succès encore cet été pour les 20 visites programmées, beaucoup de visites ont affiché complet ! Les 2 créneaux hebdomadaires proposés n'ont pas permis de satisfaire toutes les demandes mais il arrive que des désistements permettent à des visiteurs en liste d'attente de pouvoir profiter de cette belle visite.

Les **visites des carrières à chaux de St Astier** se poursuivent **jusqu'au mercredi 2 septembre inclus**. Cette visite fraîcheur est très prisée, mais les places sont limitées, pensez à réserver rapidement :
Office de Tourisme intercommunal - Accueil de St Astier
Tél. : 05 53 54 13 85

Visite sensorielle

Cet été l'Office de Tourisme a innové en proposant 2 visites commentées inédites : une découverte sensorielle et ludique de St Astier. Le parcours proposé dans la ville a permis de mettre en éveil les sens des visiteurs au travers de différentes expériences tactiles, sonores, visuelles, olfactives et gustatives. Une façon originale et active de découvrir la ville !



Chasse au trésor de Sourzac

Comme chaque été, l'Office de Tourisme intercommunal a proposé cinq matinées de chasse au trésor sur le site exceptionnel de l'église de Sourzac les mercredis d'été. Une activité familiale qui a permis à petits et grands de découvrir le patrimoine local de manière ludique, tout en profitant de la fraîcheur du site en matinée.

Il reste une dernière occasion de tenter l'aventure : **mercredi 19 août.**

Munis d'une carte au trésor, les participants partent à la recherche de la pierre magique en parcourant les différents éléments patrimoniaux du site : l'église, le pigeonnier, le presbytère et le piton rocheux. Une façon originale de découvrir ce lieu remarquable en famille, à travers une série d'énigmes (différentes chaque année) disséminées sur le parcours. Départs entre 10h et 12h (dernier départ à 12h), rdv Jardin de l'église de Sourzac.

Office de Tourisme intercommunal - Accueil de Neuvic
05 53 81 52 11



Instant gourmand

Nouveauté de l'été 2026, les « Instants gourmands » ont permis aux visiteurs de rencontrer les producteurs du territoire autour de dégustations gratuites organisées chaque mardi matin à l'Office de Tourisme.

Après la pisciculture du Moulin de Boissonnie, le Moulin de Landry et le Caviar de Neuvic, il reste un dernier rendez-vous à ne pas manquer avec La Chanteracoise, qui fera découvrir ses biscottes et biscuits artisanaux.

Dernière visite de l'été, le Mardi 18 août de 10h à 12h.

Une belle occasion de découvrir les saveurs du territoire et d'échanger directement avec un producteur local. Entrée libre, dégustation offerte.

Office de Tourisme intercommunal - Accueil de Neuvic
Tél. : 05 53 81 52 11



Accueil hors les murs

Durant l'été, l'accueil de Neuvic est allé à la rencontre des habitants et des visiteurs lors de plusieurs manifestations organisées sur le territoire, afin de faire découvrir les richesses de la Vallée de l'Isle, ses activités et ses supports de visite.

Après le Salon d'antiquités militaires de Neuvic et le marché des métiers de savoir-faire au Moulin de la Veyssière, il reste un dernier rendez-vous :

Samedi 15 et dimanche 16 août de 9h à 18h, au Marché des Potiers de Beauronne.

L'équipe sera présente pour vous accueillir, vous conseiller et vous faire découvrir les nombreuses idées de sorties, de visites et de loisirs proposées sur le territoire.



Toutes les infos à portée de clic

Une animation à ne pas manquer ? Une idée de sortie en famille ?
Une bonne adresse pour déjeuner ? Un lieu à découvrir ?
Retrouvez toutes les informations pratiques sur :

→ www.tourisme-isleperigord.com

Un site à garder dans vos favoris pour préparer vos escapades !



Restez connectés !

Suivez toute l'actualité touristique et locale sur les **pages facebook** :

- Tourisme Neuvic - St Astier,
- Tourisme Vallée de l'Isle en Périgord,
- CCIVS - Communauté de Communes Isle Vern Salembre

→ Téléchargez également l'application **Illiwap** pour suivre les informations des services de la CCIVS (écoles, ALSH, tourisme, piscine, économie, voirie...)

Office de Tourisme Intercommunal

→ Accueil de Saint-Astier - 1 rue de la Fontaine

05 53 54 13 85 - tourisme@ccivs.fr

Du lundi au vendredi : 9h30-12h30 et 14h-18h (17h à partir du 31/08)

Dimanche : 9h30 -12h30 (du 12 juillet au 23 août)

→ Accueil de Neuvic -13 rue Jean Gausson

05 53 81 52 11 - tourisme.neuvic@ccivs.fr

Janvier à juin et septembre à décembre :

mar, mer, vend : 9h30-12h30 / 14h-17h + sam : 9h30-12h30.

Juillet-août :

du lun au vend : 9h30-17h30. Sam: 9h30-12h30 + dim (mi-juil à mi-août) : 10h-12h30

Circuit Vélodélices

autour de Saint-Astier & Neuvic

Vélodélices est un itinéraire en route partagée qui permet d'aller à vélo découvrir le patrimoine naturel et gastronomique de la vallée de l'Isle.

La Véloroute verte qui coupe le circuit en deux par son milieu permet de varier les distances et d'adapter la difficulté à son niveau de pratique.

St-Germain-du-Salembre

1 La Chanteracoise
Biscotterie
Fabrication commentée avec dégustation gratuite dans la boutique : toute l'année du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h.
05 53 82 07 95

Chantérac

2 Moulin de Landry
Huile & Gaufres
Visite commentée avec dégustation offerte : juillet et août les mercredis à 10h, 14h et 16h. Le reste de l'année, à partir de 4 pers., sur RDV.
05 53 82 67 73

St-Aquilin

3 Fournil Bethléem
Pain bio au levain naturel
Vente directe (sur réservation) : mardi et vendredi 17h-19h.
06 72 65 63 97

Ferme de Marcel

4 Fruits et légumes
Visite et vente à la ferme : toute l'année sur RDV.
06 98 36 69 98

St-Astier

5 Nature et Saveurs
Légumes, Fruits, Herbes & Poissons
Ferme aquaponique et permacole. Vente sur commande ou en direct le samedi matin à partir de 11h.
06 41 02 62 87

Hélène Mudry

6 Foie gras
Vente sur RDV.
05 53 54 02 65 / 06 38 36 11 64

Fromagerie Picandine

7
Boutique ouverte du mardi au vendredi : 10h-12h30/15h-17h30 et le samedi : 9h30-12h30.
05 53 02 74 07

Les Jardins Bio du Verdier

8 Fruits et légumes
Visite sur RDV. Vente directe mercredi et vendredi 17h-19h
06 52 04 59 33

St-Léon-Sur-L'Isle

9 La Chanteracoise
Biscotterie
Visite libre avec dégustation gratuite : toute l'année du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-18h.
05 53 82 07 95

St-Germain-du-Salembre

1
Accueil de Neuvic-sur-l'Isle
13, rue Jean Gausson
05 53 81 52 11
tourisme.neuvic@ccivs.fr

Chantérac

2
Office de tourisme intercommunal CCIVS

Grignols

10 Au Rayon de Miel
Visite commentée gratuite : le jeudi à 16h sur réservation de mi-juillet à mi-août.
06 76 11 26 83

Domaine des chaulnes

11 Foie gras
Vente directe toute l'année à la boutique
05 53 03 68 68

Maison Bérano

12 Foie gras
Visite et dégustation gratuite, de mi-juillet à mi-août le jeudi à 17h30, sur réservation.
Vente directe toute l'année.
05 53 54 25 75

La Plume et l'Épi

13 Ferme brasserie
Visite commentée gratuite : sur réservation toute l'année sur RDV.
Vente directe sur RDV.
06 98 41 35 83

Domaine de Peyrignolles

14 Noix et huile de noix
Visite-dégustation gratuite en été le vendredi 10h-12h.
Vente directe toute l'année et visite sur RDV.
06 14 89 33 07

Neuvic

15 Claire l'Happycultrice
miel
Vente à la ferme sur RDV
06 33 44 21 49

Moulin de la Veyssière

16 Huiles et farines de caractère
Visite commentée avec dégustation gratuite : juillet et août du lundi au vendredi : 9h30-19h, samedi 9h30-18h.
De janvier à juin et septembre à décembre : du lundi au vendredi, 9h30-12h30/14h-18h et samedi, 14h-18h. Boutique.
05 53 82 03 07

Caviar de Neuvic

17
Visite commentée avec dégustation : du lundi au samedi sur réservation. Boutique.
05 53 80 89 57

à proximité...

Les Jardins Naturels de la Garenne (Légumes) - Neuvic
Vente directe le vendredi 17h30-19h.
06 66 79 34 52

Le Rucher des Granges (miel) - Neuvic
06 60 67 13 14

Ferme Payenchelet (Foie gras) - Montrem
06 14 03 16 46

Les truites du moulin de Boissonnie - Douzillac
Visite commentée en juillet-août le mardi à 17h, sur réservation. Pêche en élang, vente de truites et produits dérivés, chasse au trésor : toute l'année (sauf mardi) au printemps et à l'automne, du jeudi au dimanche en hiver.
05 53 81 53 41

Ferme Bonnamy (Fromage de chèvre) - Grignols
Vente à la ferme sur RDV.
06 77 93 16 41 / 05 53 54 24 22

Conception : Service Communication CCIVS.
Impression : IOTA Imprimerie.
Fond de carte : © les contributeurs d'OpenStreetMap
<https://www.openstreetmap.org/copyright>.

Isle Vern Salembre
Communauté de Communes

Nouvelle-Aquitaine
Dordogne-Périgord Aquitaine

Circuit Vélodélices

autour de Saint-Astier & Neuvic

Vélodélices est un itinéraire en route partagée qui permet d'aller à vélo découvrir le patrimoine naturel et gastronomique de la vallée de l'Isle.

La Véloroute verte qui coupe le circuit en deux par son milieu permet de varier les distances et d'adapter la difficulté à son niveau de pratique.

St-Germain-du-Salembre

1 La Chanteracoise
Biscotterie
Fabrication commentée avec dégustation gratuite dans la boutique : toute l'année du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h.
05 53 82 07 95

Chantérac

2 Moulin de Landry
Huile & Gaufres
Visite commentée avec dégustation offerte : juillet et août les mercredis à 10h, 14h et 16h. Le reste de l'année, à partir de 4 pers., sur RDV.
05 53 82 67 73

St-Aquilin

3 Fournil Bethléem
Pain bio au levain naturel
Vente directe (sur réservation) : mardi et vendredi 17h-19h.
06 72 65 63 97

Ferme de Marcel

4 Fruits et légumes
Visite et vente à la ferme : toute l'année sur RDV.
06 98 36 69 98

St-Astier

5 Nature et Saveurs
Légumes, Fruits, Herbes & Poissons
Ferme aquaponique et permacole. Vente sur commande ou en direct le samedi matin à partir de 11h.
06 41 02 62 87

Hélène Mudry

6 Foie gras
Vente sur RDV.
05 53 54 02 65 / 06 38 36 11 64

Fromagerie Picandine

7
Boutique ouverte du mardi au vendredi : 10h-12h30/15h-17h30 et le samedi : 9h30-12h30.
05 53 02 74 07

Les Jardins Bio du Verdier

8 Fruits et légumes
Visite sur RDV. Vente directe mercredi et vendredi 17h-19h
06 52 04 59 33

St-Léon-Sur-L'Isle

9 La Chanteracoise
Biscotterie
Visite libre avec dégustation gratuite : toute l'année du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-18h.
05 53 82 07 95

St-Germain-du-Salembre

1
Accueil de Neuvic-sur-l'Isle
13, rue Jean Gausson
05 53 81 52 11
tourisme.neuvic@ccivs.fr

Chantérac

2
Office de tourisme intercommunal CCIVS

Grignols

10 Au Rayon de Miel
Visite commentée gratuite : le jeudi à 16h sur réservation de mi-juillet à mi-août.
06 76 11 26 83

Domaine des chaulnes

11 Foie gras
Vente directe toute l'année à la boutique
05 53 03 68 68

Maison Bérano

12 Foie gras
Visite et dégustation gratuite, de mi-juillet à mi-août le jeudi à 17h30, sur réservation.
Vente directe toute l'année.
05 53 54 25 75

La Plume et l'Épi

13 Ferme brasserie
Visite commentée gratuite : sur réservation toute l'année sur RDV.
Vente directe sur RDV.
06 98 41 35 83

Domaine de Peyrignolles

14 Noix et huile de noix
Visite-dégustation gratuite en été le vendredi 10h-12h.
Vente directe toute l'année et visite sur RDV.
06 14 89 33 07

Neuvic

15 Claire l'Happycultrice
miel
Vente à la ferme sur RDV
06 33 44 21 49

Moulin de la Veyssière

16 Huiles et farines de caractère
Visite commentée avec dégustation gratuite : juillet et août du lundi au vendredi : 9h30-19h, samedi 9h30-18h.
De janvier à juin et septembre à décembre : du lundi au vendredi, 9h30-12h30/14h-18h et samedi, 14h-18h. Boutique.
05 53 82 03 07

Caviar de Neuvic

17
Visite commentée avec dégustation : du lundi au samedi sur réservation. Boutique.
05 53 80 89 57

à proximité...

Les Jardins Naturels de la Garenne (Légumes) - Neuvic
Vente directe le vendredi 17h30-19h.
06 66 79 34 52

Le Rucher des Granges (miel) - Neuvic
06 60 67 13 14

Ferme Payenchelet (Foie gras) - Montrem
06 14 03 16 46

Les truites du moulin de Boissonnie - Douzillac
Visite commentée en juillet-août le mardi à 17h, sur réservation. Pêche en élang, vente de truites et produits dérivés, chasse au trésor : toute l'année (sauf mardi) au printemps et à l'automne, du jeudi au dimanche en hiver.
05 53 81 53 41

Ferme Bonnamy (Fromage de chèvre) - Grignols
Vente à la ferme sur RDV.
06 77 93 16 41 / 05 53 54 24 22

Conception : Service Communication CCIVS.
Impression : IOTA Imprimerie.
Fond de carte : © les contributeurs d'OpenStreetMap
<https://www.openstreetmap.org/copyright>.

Isle Vern Salembre
Communauté de Communes

Nouvelle-Aquitaine
Dordogne-Périgord Aquitaine

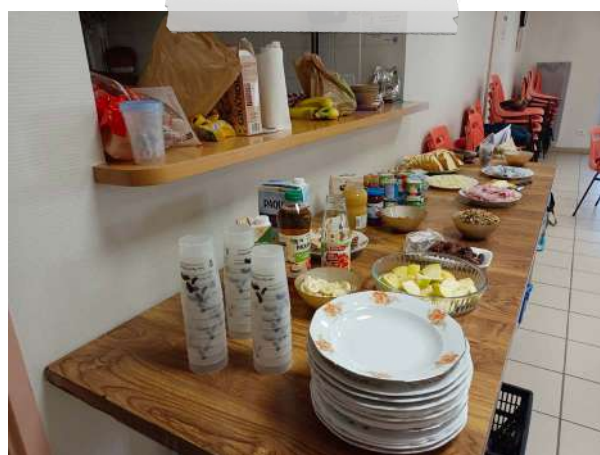
18

Des ateliers « Cuisinons à petits prix » et un projet sur l'alimentation « Alimentez-moi »

Après deux ans d'existence, le projet d'ateliers « Cuisinons à petits prix » porté par le CIAS, réunissant 12-15 habitants et des bénévoles des restos du cœur chaque mois a évolué à la demande des participants.

→ Ils se réunissent désormais :

- Un mois pour cuisiner ensemble des repas savoureux et équilibrés à 2 € par personne, dans une salle des fêtes du territoire (merci aux communes qui accueillent les ateliers dans leurs salles)
- Un mois autour d'un petit déjeuner équilibré pour travailler à la mise en place d'actions autour de l'alimentation (ex : création de fiches-recettes, rencontre des acteurs de l'aide alimentaire, ...)



Distribution de pièges à frelons asiatiques à la population

Des pièges à frelons asiatiques ont été fabriqués par deux jeunes en services civiques au cours de l'année 2025, dans le cadre de leur mission Tisseurs de liens.

En Avril 2026, une distribution gratuite des pièges restants a été proposée à tous les habitants de la CCIVS. Il est encore possible de récupérer un piège auprès du CIAS.



Des actions de prévention

→ Prévention du suicide

Le CIAS de la CCIVS s'est associé au Centre Hospitalier Vauclaire depuis 2023 pour former des Sentinelles en prévention du suicide.

Un groupe de professionnels du secteur a suivi 2 journées de formation début mars.

Ce groupe composé de maires, secrétaires de mairie, gendarmes, aides-soignants, ... a rejoint les quelques 353 Sentinelles formées en Dordogne entre 2020 et 2025.

En juin, un regroupement de plus de 30 participants a eu lieu au CNEFG – Centre National d'Entrainement des Forces de Gendarmerie à Saint-Astier.

Au programme : un atelier de co-développement du réseau des sentinelles, des évaluateurs et des intervenants de crise ; et une présentation du dispositif porté par la MSA.



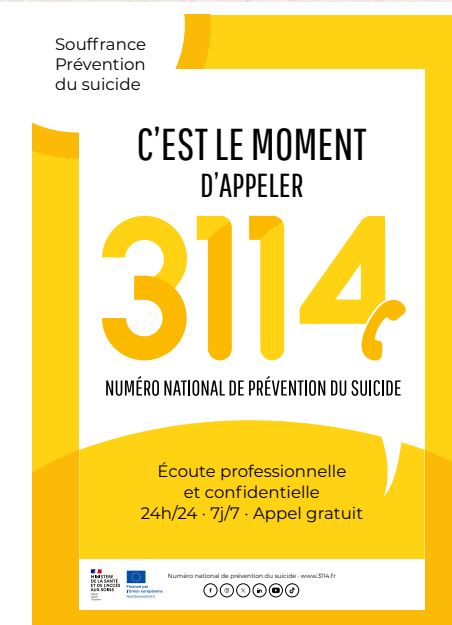
Vous souhaitez vous former ?

Consultez le catalogue des formations 2026

<https://www.ch-vauclaire.fr/.../24-formations-PS-2025-.pdf>

ou contacter la Coordinatrice du Programme de prévention du suicide de la Dordogne par mail : stella.darrouzes@ch-vauclaire.fr

3114 – Numéro national de prévention du suicide



Des actions de prévention

→ Lutte contre les Violences intrafamiliales

Dans le cadre du Contrat de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, une trentaine de personnes de tous horizons (salariés de la CCIVS, du Département, des associations et bénévoles) a assisté à une demi-journée de regroupement.

Le CIAS Isle Vern Salembre a eu le plaisir d'accueillir la Maison des Femmes de Dordogne dont les locaux sont situés au Centre Hospitalier de Périgueux. L'équipe est venue présenter sa mission, les accompagnements et leur organisation.

Puis, Lou Salmon, volontaire en Service Civique, a créé un questionnaire interactif et ludique sur la thématique des violences où les participants ont pu approfondir leurs connaissances sur ce thème. Enfin, les participants ont réfléchi aux actions futures et au projet qui sera mis en place à l'occasion du 25 novembre : journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.



→ ATCHOUM : Une solution pour se déplacer !

Depuis fin 2025, la plateforme de covoiturage Atchoum permet aux habitants de la CCIVS de trouver plus de solutions de déplacement : 141 trajets ont été réalisés représentant 2570 km parcourus.

L'association Atchoum met en relation des passagers sans solution de déplacement et des conducteurs volontaires prêts à rendre service.

Vous souhaitez devenir conducteur solidaire ? Les conducteurs solidaires transportent les habitants vers leurs destinations et les ramènent à leur domicile. Pour cette action, les conducteurs sont indemnisés : le tarif minimum pour le passager est de 3,75 € (forfait jusqu'à 12 km - à compter du 1er septembre 2026 9 km). Le tarif dépend ensuite du kilométrage réalisé (0.32 € par km supplémentaire - à compter du 1er septembre 2026 0.38€).

Inscription :

- En ligne sur le site atchoum.eu
 - Par téléphone au 0 806 110 444 (appel gratuit)
- Vous avez besoin d'aide pour vous déplacer ?

Vous habitez la CCIVS* et souhaitez vous rendre à un endroit (courses, rendez-vous médical, pharmacie, entretien d'embauche, visite de famille, ...) ?

Vous pouvez faire une demande de trajet aller-retour par téléphone au 0806 110 444 (coût d'un appel local, service d'appel gratuit) ou via le site internet : « www.atchoum.eu ».

ATCHOUM s'occupe ensuite de vous mettre en relation avec un conducteur solidaire.

* Beauronne, Chanterac, Douzillac, Jaure, Grignols, Leguillac-de-l'Auche, Montrem, Neuvic-sur-l'Isle, Saint-Aquilin, Saint-Astier, Saint-Germain-du-Salembre, Saint-Jean-D'Ataux, Saint-Léon-sur-l'Isle, Saint-Severin-d'Estissac, Sourzac, Vallereuil



Isle Vern Salembre
Communauté de Communes

BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?

ATCHOUM EST UNE SOLUTION
DE TRANSPORT SOLIDAIRE ET DE COVOITURAGE.



Rendez-vous chez le médecin, à vos loisirs,
à un entretien d'embauche ou chez votre
commerçant grâce à Atchoum

Atchoum

0,32 € du km pour le conducteur sans commission
0.38 € à compter du 1^{er} septembre 2026
(forfait minimum de 3,75 €)

CONDUCTEUR OU PASSAGER INSCRIVEZ-VOUS!



www.atchoum.eu

Atchoum

0 806 110 444

Service gratuit + prix appel

Passagers, n'hésitez pas à prévoir vos trajets à l'avance, en cas de doute sur la date, contactez le centre d'appels ou vos référents locaux.

+ D'INFOS : CCIVS - ☎ 05 53 03 45 82

✉ contact@ccivs.fr

Des actions de prévention

→ Dispositif de Mobilité Solidaire de la CCIVS

La CCIVS s’est dotée d’un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite financé par la publicité depuis 2024 (en partenariat avec France Collectivités). En deux ans : 385 déplacements ont été réalisés, représentant un parcours de plus de 12 000 km.

- Ce véhicule est utilisé pour transporter :
- des habitants sans solution de mobilité dans le cadre des accompagnements du CIAS : accompagnement aux rendez-vous médicaux.
 - les adolescents inscrits à l’Espace jeunes (mercredi et vacances scolaires).
 - les participants à des ateliers, sorties, visites pour tous les publics (par les services communautaires, le véhicule est prêté aux communes, aux associations et partenaires du territoire).
- Il est aussi utilisé par les services communautaires pour des déplacements, des distributions de documents de communication, du transport de matériel...

Informations :
Pôle social de la CCIVS – 05 53 80 86 86



Dispositif Inclusion Numérique

→ Une formation Aidant Numérique en partenariat avec le Syndicat Mixte Périgord Numérique



La formation Aidant Numérique a permis de sensibiliser les professionnels du territoire aux enjeux de l’inclusion numérique.

Proposée à titre gratuit et destinée aux élus, agents des collectivités et secrétaires de mairies, cette sensibilisation a permis d’accompagner les professionnels sur différentes actions :

- Le réseau d’acteurs et dispositifs de l’inclusion numérique
- La dématérialisation
- Les difficultés rencontrées par le public
- La protection des données

Dispositif Inclusion Numérique

→ Le numérique en 1 clic : une proposition d’accompagnement aux démarches en ligne

La CCIVS mobilise une médiatrice numérique chargée d’accueillir les habitants, de les informer, de les aider à réaliser des démarches en ligne ou de les orienter vers les partenaires du territoire pour des démarches plus spécifiques.

Elle accompagne sur toutes les communes du territoire (dans les mairies, au Pôle Administratif et au CIAS de la CCIVS) suivant le calendrier de permanence, gratuitement et uniquement sur rendez-vous au 05 53 80 86 86.

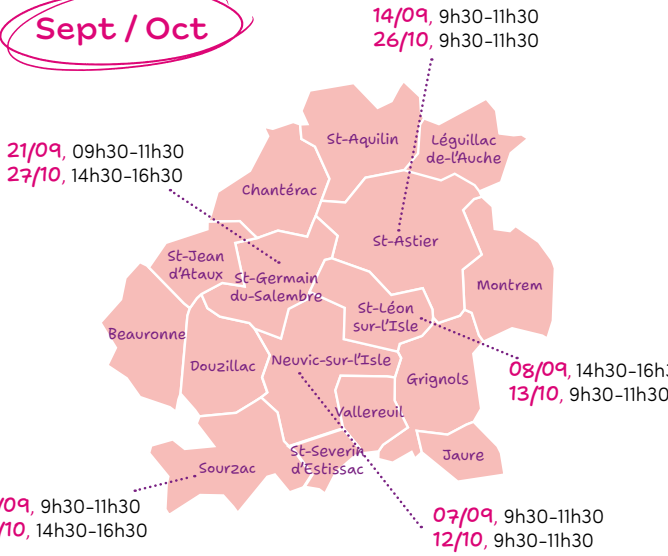
Ces permanences sont organisées par la CCIVS, en partenariat avec la Préfecture de la Dordogne et l’ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).
Pôle Social de la CCIVS – 05 53 80 86 86



Le numérique en 1 clic

Un agent est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches en ligne (smartphone, tablette, ordinateur)

Sept / Oct



En fonction des dates, les permanences se tiendront dans les mairies du territoire, au CIAS de la CCIVS à Neuvic et au pôle administratif de la CCIVS à St Astier.
Calendrier prévisionnel, dates sous réserve de modifications.

Gratuit sur RDV

Renseignement et inscription
au 05 53 80 86 86



→ Semaine de l’Intelligence Artificielle (IA) – Atelier de sensibilisation « L’IA, c’est quoi ? »

Dans le cadre de la « Semaine de l’IA » du 18 au 24 Mai, le Pôle Social de la CCIVS accompagné d’un jeune volontaire en Service Civique a proposé un atelier de sensibilisation à l’Intelligence Artificielle.

Les participants ont pu découvrir comment les intelligences artificielles fonctionnent et transforment le quotidien.

Un temps riche d’échange et de partage qui a conclu à un prochain rendez-vous pour un atelier pratique.



→ Session de sensibilisation « Les gestes qui sauvent »

Une session de sensibilisation aux « gestes qui sauvent » s'est déroulée au sein de la CCIVS en partenariat avec le Pôle Social de la CCIVS et le Centre Départemental de Formation FNMNS24.

Les participants ont pu être sensibilisés sur la manière d'alerter, se protéger et réagir face à une victime. Un temps d'échange et de démonstration qui a réuni une quinzaine de personnes.

Une prochaine session sera proposée sur le second semestre 2026.
Informations : Pôle Social de la CCIVS - 05 53 80 86 86



SEMAINE BLEUE - du 5 au 11 octobre

La semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, se tiendra du 5 au 11 octobre 2026.

Dans le cadre du dispositif « Tisseurs de Lien social » porté par le Pôle Social de la CCIVS en partenariat avec la CARSAT, une journée sera dédiée aux aînés de notre territoire.

Le Pôle Social et son réseau de partenaires et bénévoles, proposeront une journée qui permettra d'échanger, de découvrir et de s'informer sur toutes les offres qui sont proposées sur le territoire.

La préparation de cet évènement est en cours, le programme sera communiqué à la rentrée.



→ L'accueil de jeunes volontaires en service civique dans les services communautaires

La CCIVS poursuit l'accueil et l'accompagnement de jeunes en service civique : 5 jeunes ont démarré leur mission dans les services de la CCIVS, pour une durée de 6 à 10 mois. Les jeunes réalisent leur mission en mobilisant créativité, dynamisme et bienveillance au sein des pôles social jeunesse et éducatif ainsi que du CIAS de la CCIVS et auprès des différents publics rencontrés (jeunes enfants, enfants, adolescents, seniors). Les jeunes sont accompagnés au quotidien par des tuteurs/trices référent(e)s.

Différents ateliers (sur l'intelligence artificielle, les préjugés, du théâtre d'improvisation sur les discriminations, de la création artistique) sont prévus par les jeunes en service civique au cours de l'été à destination des enfants et des adolescents fréquentant les structures de loisirs du territoire.



BAFA de Territoire



Services civiques

BAFA de territoire (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

La troisième session d'approfondissement s'est déroulée du 04 au 09 avril 2026 au centre de vacances Saint-Denis à Montrem en partenariat avec l'association départementale Les Francas de Dordogne. Les 14 stagiaires participants ont pu consolider leurs acquis et analyser leurs besoins de formation : un stage a été organisé sur le thème « cabanes et environnement » avec deux veillées dans un cadre verdoyant et le soleil au rendez-vous !

Une journée inter-centres de la CCIVS a permis d'accueillir 81 enfants élémentaires, accompagnés par 15 animateurs : des ateliers de découverte et de réflexion sur l'environnement et les 5 sens, et une mise en scène théâtrale ont été proposés.

→ Retour en photos sur les activités du 1^{er} semestre



Customisation de verres



Tournoi de jeux vidéos
Centre Multimédia Neuvi



Construction de meubles



Journée intergénérationnelle à la
Résidence Autonomie de Neuvi



Jeu de thèque



Atelier dessin
et décoration
de l'Espace Jeunes



Découverte des métiers anciens avec :
Mémoire du comté de Grignols, l'Outil en main,
l'association patrimoniale au Pays d'Asterius



Création
d'un poisson d'avril



Journée passerelle : Accueil des CM2

Les inscriptions à l'Espace Jeunes communautaire sont **OBLIGATOIRES** les mercredis après-midi (12h-18h30) et pendant les vacances scolaires (8h-18h30) ainsi que pour la navette !

→ Le dossier administratif à compléter, à signer et à renvoyer avec les justificatifs demandés est téléchargeable sur le site de la CCIVS www.ccivs.fr (onglet services aux habitants, enfance jeunesse, espace jeunes communautaire) ou sur demande auprès de l'Espace Jeunes.

→ Réaliser les inscriptions via le portail Famille

Renseignements auprès de l'espace jeunes : espacejeunes@ccivs.fr ou 06 78 40 38 83

ALSH & Espace Jeunes

Dates de réservations 2026

- Mercredis de septembre-octobre : du 17/08 au 28/08
- Vacances d'octobre : du 21/09 au 02/10
- Mercredis de novembre-décembre : du 05/10 au 16/10
- Vacances de décembre : du 02/11 au 13/11



Fermetures 2026

- Espace Jeunes fermé du 03/08 au 14/08
- ALSH Montrem fermé du 03/08 au 21/08

Période des fêtes de fin d'année :

- du 21/12 au 25/12 :
tous les ALSH et l'Espace Jeunes seront fermés



Piscine Saint-Astier

Fermeture pour maintenance et vidange :

- Du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2026 inclus

→ Ecole de SAINT-ASTIER

Cette année, les deux classes de CM2 de l'école Mounet-Sully ont travaillé sur le thème des **droits de l'enfant en littérature, en géographie et en éducation civique et morale**.

Dans chacune, les élèves ont étudié un roman en lien avec le thème et **Stéphanie Maestro**, intervenante théâtre, a adapté des histoires en pièce.

Dès le mois de janvier et à raison d'une séance par semaine, les enfants ont découvert la **pratique théâtrale** avec la gestion de la voix, le déplacement sur scène, la mémorisation d'un texte et le travail en groupe.

Le jeudi 18 juin, les deux classes ont eu la chance de présenter leur pièce sur la scène de la Fabrique devant les autres élèves et les personnes de la RPA. Ils ont clôturé la journée par une représentation devant les familles venues en nombre.

Une belle expérience pour ces élèves qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.



L'école Mounet-Sully a organisé un **Triathlon** réunissant les élèves des écoles élémentaires Mounet-Sully et Raymond Gimel.

Au total, **105 élèves de CM1 et de CM2** ont participé à cette rencontre sportive et se sont mesurés aux trois épreuves emblématiques du triathlon : la natation, le cyclisme et la course à pied.



→ Ecole de NEUVIC

Du 15 au 19 juin, les élèves de CM2 de l'école de Neuvic ont eu la chance de participer à une **classe découverte à l'île de Ré**. Ce séjour s'est déroulé dans d'excellentes conditions, avec une météo idéale qui a permis de profiter pleinement de toutes les activités prévues.

Les élèves ont pu effectuer tous leurs déplacements à vélo à travers l'île, découvrant ainsi ses paysages variés tout en développant leur autonomie et leur sens des responsabilités. Ils ont également participé à **trois séances de catamaran**, une expérience sportive enrichissante qui leur a permis de s'initier à la navigation et de relever de nouveaux défis.

Le programme comprenait aussi la **visite des marais salants**, offrant aux enfants l'occasion de mieux comprendre le patrimoine naturel et les activités traditionnelles de l'île. Les moments de détente et de jeux sur la plage ont également été très appréciés par tous.

Cette classe découverte a permis aux élèves de vivre une expérience collective forte, de développer leur autonomie, leur esprit d'équipe et leur curiosité, tout en consolidant de nombreuses connaissances acquises en classe. Ces souvenirs partagés resteront longtemps gravés dans leur mémoire.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet qui a permis aux enfants de vivre cette belle aventure.



Projets et activités des écoles

→ Ecole de BEAURONNE

À l'occasion du **Printemps des Poètes**, les élèves de CM de Beaumont ont écrit, en binômes mêlant CM1 et CM2, des poèmes sur le thème « Liberté, force vive déployée ». Leurs créations ont ensuite été lues et analysées par les classes de 6^{ème} du collège de Neuvic, qui ont voté pour leur poème préféré.

Les résultats ont été dévoilés lors de la rencontre des ambassadeurs de 6^{ème}, puis une remise de prix a récompensé les trois binômes gagnants. Tous les participants ont également été félicités pour leur engagement et leur créativité.



→ Ecole de DOUZILLAC

- « **Journée Sport pour tous** », portée par l'association USEP Douzillac, en partenariat avec l'association des Parents d'élèves, la JSDL (foot), le Comité des fêtes de Douzillac, et de nombreux clubs sportifs du territoire.

Une journée entièrement gratuite, pour petits et grands, avec des initiations sportives, des défis et deux courses : une course de draisienne, et un petit cyclocross.



Les 4 classes du RPI se sont rendus à Bordeaux, pour découvrir la Garonne, les Quinconces, le Miroir d'eau, la place de la Bourse, et le Tramway. Une visite très dépaysante pour des élèves de petites communes rurales !

Elles ont également découvert les instruments de **l'orchestre symphonique de Bordeaux lors d'un Concerto pour public, à l'auditorium de Bordeaux**.

En chantant, en soufflant dans des kazoos ou en manipulant des papiers de bonbons depuis leur siège, les enfants et leurs parents étaient invités à jouer une partie tout spécialement écrite pour eux, aux côtés des musiciens de l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine. Nul besoin de connaître la musique pour participer : les spectateurs étaient guidés en direct par le chef. Un concert au format inhabituel qui fut l'occasion pour petits et grands de faire, pour certains, leurs premiers pas de musiciens, tout en participant à une joyeuse aventure collective.

Merci aux très nombreux parents accompagnateurs qui ont assuré la sécurité des enfants !





→ RPI DOUZILLAC-BEAURONNE

Le RPI Douzillac-Beauronne a eu la chance d'accueillir l'association « Les Patrimoniales de Saint Germain du Salembre ».

Grâce aux nombreux bénévoles présents, les élèves de la maternelle au CM2, ont pu approfondir leurs connaissances sur la Préhistoire, dans la continuité du travail mené dans les classes, et faisant suite à la sortie sur le site de Lascaux IV le 12 mars.

Au programme, de nombreux ateliers :

- découverte des objets du quotidien : outils de chasse et de cueillette, colliers, propulseurs, arcs, sagaies...
- découverte des différentes techniques utilisées pour faire du feu
- tir au propulseur et maniement de la sagaie, tir à l'arc
- réalisation d'une fresque à l'aide de pochoirs et peinture au doigt.

Ce sont des bénévoles passionnés qui sont venus nous rencontrer. Chaque outil a été reconstitué à l'identique, avec de véritables silex. La colle et les liens ont eux aussi été réalisés à l'identique.

Les enfants ont ainsi pu observer, toucher et s'appropriier les différents objets.

La maquette a également permis de visualiser de manière précise l'utilisation de chaque outil pour la vie quotidienne des Homo Sapiens.

Un immense merci aux bénévoles qui ont su partager leur savoir ! Les enfants étaient tous ravis de leur journée ! Ils en ont beaucoup parlé à leurs parents.



→ Ecole de SAINT-LEON-SUR-L'ISLE

Séjour au Puy du Fou pour les élèves de CE1, CE2 et CM1 de l'école de St Léon sur l'Isle : Quand l'Histoire éblouit petits et grands.

Entre cascades grandioses, émotions fortes et spectacles époustoufflants, le séjour a émerveillé nos petits St Léonnais.

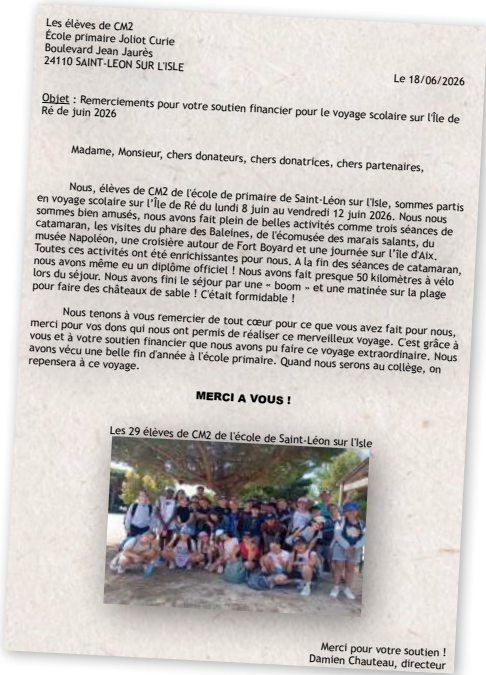
Le projet annuel interdisciplinaire intitulé « découverte du milieu marin à travers des activités sportives » s'est finalisé par une classe de découverte au mois de juin.

Il s'agissait, durant quelques jours, d'emmener la classe au bord de la mer pour étudier les mathématiques, le français, l'histoire, la géographie... sur le thème du milieu marin et en menant plusieurs activités sportives.

Le séjour s'est déroulé du lundi 8 au vendredi 12 juin au Centre VAD La Couarde sur Mer sur l'île de Ré.

- Les enfants ont pu pleinement profiter des activités proposées :
- 3 séances de voile sur catamaran (sur un lac)
 - visite du phare des baleines sur l'île de Ré
 - visite d'un marais salant
 - découverte de l'estran
 - croisière à l'île d'Aix sur une journée avec la visite du musée Napoléon
 - tour de Fort Boyard en bateau
 - location de vélos sur place pour se déplacer sur l'île de Ré (environ 50 km sur le séjour)

Sourires, yeux qui brillent, des enfants ravis !
Merci aux différents partenaires pour leur soutien.





→ ALSH de Chantérac

Projet de "P'tits Chefs du bout du MONDE »

A travers des lectures, des projections d'images, de la cuisine et la découverte du Globe Terrestre, les enfants découvrent des paysages, des cadres de vie, des cultures du monde...

Ces activités leur permettent de s'ouvrir au Monde et à la différence...



→ ALSH Les Castors à Neuvic-sur-l'Isle

A la découverte de la vie d'autrefois !

Pendant cette période, les enfants des groupes 3-6 ans et 6-12 ans ont partagé de **beaux moments avec les résidents de l'EHPAD de Neuvic, autour de notre projet sur la vie d'autrefois.**

À travers des échanges, des interviews, des jeux anciens et actuels, ils ont pu découvrir comment on vivait avant, autour de la maison, des objets du quotidien, de la cuisine et de l'alimentation.

Les enfants ont aussi participé à des **ateliers cuisine** organisés à différents moments : les plus petits ont préparé des tartes aux pommes et aux poires, tandis que les plus grands ont réalisé des dodines.

De jolis instants de partage, de découverte et de convivialité entre les générations.



→ ALSH Gimel à Saint-Astier

Les enfants de l'accueil de loisirs de Gimel sont allés visiter « **le Moulin de la Rouzique** », l'écomusée du papier en périgord situé à Couze et St Front.

Les enfants et l'équipe d'animation ont profiter de l'accueil chaleureux et bienveillant des guides qui ont su attirer la curiosité de tous et permettre de découvrir les méthodes de fabrication du papier.

Des **ateliers pédagogiques** ont été mis en place pour les enfants. Ils ont pu fabriquer une feuille de papier sur le thème de Pâques et la ramener à la maison

Pour profiter joyeusement du site, le pique-nique a été pris sur place.



→ ALSH "Les Petits Loups" à St-Léon-sur-l'Isle

Cette année aura été une nouvelle fois, riche en créativité, découvertes, jeux, rigolades et en moments de partage.

Pour commencer, les petits loups ont plongé dans l'univers du cirque. Accompagnés de leurs animatrices, ils se sont rendus à Bordeaux pour assister au **spectacle du cirque Gruss**.

Tout au long de ces 6 mois, nous avons proposé des **journées à thème** comme la journée « cocooning », à l'envers, chic.

Le groupe des grands a eu une **intervention « massage »** avec Lucille Amblard « Lucinaissance ».

Comme chaque année, les grands participent à une journée **« initiation pêche »**. Un grand merci à Didier Bordas pour le prêt de son étang, ainsi que l'association de pêche (AAPPMA) de Saint Léon.

De nombreuses **activités créatives** ont rythmé les saisons. L'année scolaire a été clôturée par une **sortie au Château de Bridoire**. L'été a été placé sous le signe de la féerie, de l'aventure et des voyages, ...

Enfin pour cette fin d'année, nous mettrons en avant l'intergénérationnel à travers des **rencontres et des échanges avec les résidents de l'EHPAD**.

→ ALSH Maternel à St-Astier

Afin de terminer l'année, le groupe des grands de l'ALSH Maternel de Gimel a donné une représentation de son **spectacle « AKATALABRA »**.

Ce spectacle est l'aboutissement d'une année de création puisque les enfants ont imaginé l'histoire, créé les décors et accessoires, puis joué devant un public bienveillant.

Un travail d'équipe entre les animateurs de l'ALSH et les animateurs sportifs de la CCIVS a permis la concrétisation de ce beau projet.



→ CTEAC

Cette année encore, des parcours artistiques et culturels ont été proposés aux plus jeunes comme aux plus grands, dans le cadre de la Convention Territoriale pour l'Enseignement Artistique et Culturel (CTEAC), à l'initiative de la CCIVS, et cofinancé par la DRAC et le Conseil Départemental. L'association CRAC est l'opérateur désigné par la CCIVS pour la mise en place de ce contrat.

Plusieurs parcours touchant tous types de public ont été proposés :

- 4 parcours pour les élèves allant de la **maternelle au CM2**, avec plus de 120 heures d'intervention, **près de 200 enfants** ont participé avec 10 écoles concernées. De la réalisation de clips audio, en passant par la réalisation de planches de BD, ou encore la création collective théâtrale, les enfants ont pu appréhender des domaines artistiques variés.
- 1 parcours pour la petite enfance sur les écoutes sonores dans l'environnement des lieux connus, qui a regroupé près de **60 enfants entre les crèches de St Astier, de Neuville et le RPE**.
- 1 parcours pour les **ALSH** avec la réalisation d'une fresque sur un comptoir fabriqué en palette, ayant servi pour l'accueil du festival de la Vallée à Montrem.
- 1 parcours pour des **enfants de l'IME et l'APEA**, avec une création d'instruments suivie d'une création musicale collective.

Mais aussi, des parcours pour les collégiens, et dans le cadre du lien social avec des résidents d'EPHAD, et l'URUD de la prison de Neuville.



Petit guide du pôle éducatif 2026-2027

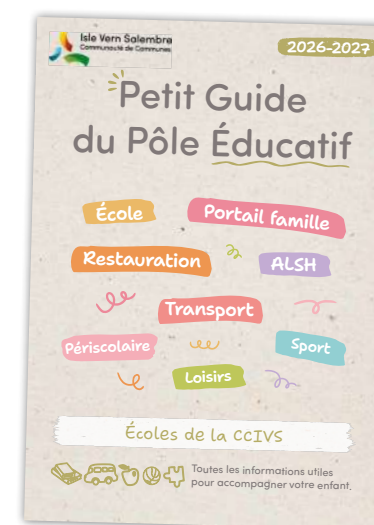
Le petit guide du pôle éducatif reprend les informations utiles concernant l'organisation dans les structures gérées par la communauté de communes.

A savoir : l'accueil périscolaire et extrascolaire, les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), la restauration scolaire, les transports scolaires via les syndicats, les loisirs (sorties scolaires et extra-scolaires), la ludothèque, la culture dans le cadre de la Convention Territoriale pour l'Enseignement Artistique et Culturel - CTEAC, le sport (scolaire et extrascolaire) encadré par 2 animateurs...

Ce document est téléchargeable et consultable :

→ www.ccivs.fr/au-service-des-habitants/enfance-et-jeunesse

→ **illiwap** : Station CCIVS - autres services, en dessous du portail famille



Comme chaque année, la période estivale est mise à profit par la CCIVS pour réaliser d'importants travaux sur ses équipements et ses infrastructures afin d'améliorer le cadre de vie, la sécurité et les conditions d'accueil des usagers.

→ Voirie

Entretenir et sécuriser le réseau communautaire. Près de **480 000 € de travaux de voirie** seront réalisés par l'entreprise COLAS.

En complément, un programme spécifique de rénovation de plusieurs ponceaux sera engagé pour un montant global d'**environ 220 000 € TTC** avec l'entreprise GUY :

- Pont Rouge – commune de Grignols : travaux du 22 juin au 17 juillet ;
- Fond de l'Auche – commune de Léguillac : travaux du 20 juillet au 7 août puis du 31 août au 4 septembre ;
- Pont Aster – commune de Saint-Germain : travaux du 7 septembre au 9 octobre.

À cela s'ajoute la réparation du pont de Nausac sur la commune de Montrem, qui sera réalisée par l'entreprise Laurière. Date d'intervention à confirmer.

→ Travaux

La CCIVS poursuit ses investissements dans les établissements scolaires :

- Achèvement de la rénovation énergétique de deux classes à l'école maternelle du Centre pour un montant d'**environ 100 000 €** ;
- Réfection de la toiture de l'école primaire de Montrem pour un montant de **43 300 €** (entreprise Borde) ;
- Travaux d'étanchéité des murs et marquises à la maternelle de Neuvic pour un montant de **9 754,40 €** (entreprise RMPB) ;
- Installation de sols souples et création de jeux au sol dans certains ALSH et écoles pour un montant de **15 942 €** (entreprise Pikotin et B'A Signalisation).

Plusieurs opérations seront également menées pour améliorer les bâtiments communautaires :

- Réfection de l'étanchéité du toit plat au niveau de l'ALSH de Gimel et de la cantine pour un montant de **12 449,58 €** (entreprise CRR) ;
- Travaux dans les cantines de la maternelle du Centre, de Douzillac et de Neuvic (carrelage, peinture...) pour un montant de **13 165 €** (Entreprise Joubert et Vollet) .

- Piscine de Saint-Astier : un investissement majeur Un chantier d'envergure sera engagé avec le remplacement du système de filtration de la piscine de Saint-Astier, représentant un investissement de **83 300 €**. Ces travaux permettront d'améliorer le fonctionnement de l'équipement et d'optimiser sa performance.

Lancement de la construction du futur groupe scolaire de Sourzac, projet structurant pour le territoire représentant un investissement d'**environ 2 millions d'euros**.

Ces opérations témoignent de la volonté de la CCIVS de poursuivre ses investissements au service des habitants tout en préparant les équipements de demain.



L'actualité de la CCIVS avec l'application Illiwap

SANS INSCRIPTION GRATUIT

Les actualités des stations que vous suivez

Scannez le QR code pour télécharger l'application

L'agenda des événements du territoire

Android Apple illiwap L'APP QUI CHANGE LA VILLE !

@ccivs

Transports scolaires SITS 24 sur l'application Illiwap de la CCIVS

Vous pouvez vous abonner à la station liée du Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS).

Pour être **alerté en temps réel** des informations concernant ce service, il est indispensable de s'inscrire en premier lieu à la station de la CCIVS puis à la station liée « Transport Scolaire - SITS 24 » en suivant les étapes ci-dessous.

SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

GRATUIT
Téléchargement gratuit et sans engagement.



La CCIVS sur les réseaux sociaux



Facebook: www.facebook.com/ccivs24/

Instagram: @ccivs24



Tribune libre

95% des sujets dans une intercommunalité sont des sujets quotidiens et y faire valoir la politique politicienne est indigne.

En effet, Neuvis, 2nde commune du territoire dont notre liste a recueilli au 1er tour 73,49% des suffrages, est privée de toute vice-présidence. Une telle exclusion relève d'un esprit partisan scandaleux, contraire aux principes démocratiques.

M. Magne, épinglé par la Chambre Régionale des Comptes, se félicite d'une situation financière améliorée. En réalité, cette embellie tient à la suppression de l'aide de solidarité de la CCIVS aux communes (84 000 € pour Neuvis), quand le Grand Périgueux, lui, la verse à toutes celles de son territoire.

Cependant, les frais généraux écrasants continueront à croître.

Les investissements annoncés ne seront pas producteurs de richesse, bien au contraire, ils aggraveront la situation financière de la CCIVS.

La logique aurait donc été de réduire les dépenses mais un nouveau prélèvement sur les ressources des communes est envisagé (en augmentant les attributions de compensation), n'hésitant pas à mettre inévitablement celles-ci en difficulté financière.

Enfin, comment ne pas remarquer la posture arbitraire de M. Magne qui délaisse écoles et voirie à Neuvis, compétences pourtant communautaires, au profit de ses amis politiques.

Les conseillers communautaires

Paulette Doyotte, Maire de Neuvis ;

J. Philippe Remy ; Cécile Le Hir ; Laurent Deverlanges ; Géraldine Jahan

Les services de la CCIVS

Pôle Administratif

Administration générale

43 rue Victor Hugo - Le bateau - BP 6 - 24 110 Saint-Astier

05 53 03 45 82 - contact@ccivs.fr

Pôle Technique

ZI La Borie - Rue Henri Rebière - 24 110 Saint-Astier

05 53 04 73 39 - poletechnique@ccivs.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Aides financières, accompagnement emploi, portage de repas...

8, rue du Villageau - 24 190 Neuvic-sur-l'Isle

05 53 80 86 86 - cias@ccivs.fr

Office de Tourisme de la CCIVS

Accueil de Saint-Astier

1, rue de la Fontaine - 24110 Saint-Astier

05 53 54 13 85 - tourisme@ccivs.fr

Accueil de Neuvic-sur-l'Isle

2, place de la Mairie - 24190 Neuvic-sur-l'Isle

05 53 81 52 11 - tourisme.neuvic@ccivs.fr

Communauté de Communes Isle Vern Salembre

BP 6 - Le bateau - 43, rue Victor Hugo - 24 110 Saint-Astier

Tél : 05 53 03 45 82 / Courriel : contact@ccivs.fr

